



Messieurs,

A la suite de notre rencontre, j'ai présenté au Conseil de Paris, lors de la première séance de sa nouvelle mandature qui s'est tenue ce lundi 21 avril, un vœu demandant au Maire de Paris d'intervenir de manière urgente auprès du gouvernement sur le devenir du Palais de la Découverte ; vœu que vous trouverez ci-joint.

Parce que la culture n'est pas une marchandise, parce que ses bénéfices et ses résultats ne s'apprécient pas seulement en termes de rentabilité économique, parce que Paris doit préserver les missions d'éducation populaire et de promotion de la culture scientifique qui sont celles du Palais de la Découverte, avec l'ensemble du groupe Communiste qui est membre de la majorité municipale, je reste à vos côtés dans cette bataille.

Je reste à votre écoute dans les jours et les semaines à venir et serais heureuse de pouvoir échanger avec vous sur les suites à venir.

Enfin, tout au long de la nouvelle mandature, vos idées et vos propositions pourront considérablement enrichir nos interventions et notre action. Je reste donc, là encore, à votre disposition.

Bien cordialement,

Emmanuelle BECKER

Conseillère de Paris, élue du 13^{ème} arr.,
Présidente de la Commission Education,
Jeunesse et Sports du Conseil de Paris



VŒU ADOPTE AU CONSEIL DE PARIS DU 21 AVRIL 2008

**PRESENTE PAR EMMANUELLE BECKER
ET LES ELUS DU GROUPE COMMUNISTE**

Relatif au devenir du Palais de la découverte

En 2004, un projet de rénovation du Grand Palais était en train d'être mis en place par le gouvernement menaçant gravement les activités et le caractère de service public culturel de cet espace. Le palais de la découverte se serait vu amputer de la moitié de ses locaux, avec des restructurations qui auraient fait perdre tout son caractère à cet espace prestigieux, unique dans son genre en France.

L'intervention du Maire de Paris, suite à un vœu déposé lors du Conseil de Paris des 7 et 8 juin 2004, a été déterminant dans le rejet du projet de « rénovation » tel qu'il avait été imaginé.

Lors des séances du Conseil de Paris les 10 et 11 juillet 2006, le Conseil de Paris demandait au Maire de Paris d'intervenir auprès du gouvernement pour que les moyens nécessaires soient affectés pour une rénovation effective du Palais de la découverte dans ses missions et dans ses locaux. Avait été adoptée, aussi, la demande que la Ville de Paris, propriétaire des terrains du Grand palais, réaffirme la nécessité de préserver la vocation de service public culturel du Palais de la découverte dans cet espace.

Il semble, aujourd'hui, évident que le gouvernement désire imposer un projet qui comme le précédent n'est guidé que par des considérations économiques.

En effet, plusieurs signaux d'alarme se sont allumés concernant l'avenir du Palais de la Découverte.

Depuis un an, un établissement public industriel et commercial (EPIC) gère le Grand palais. Il exploite ce bâtiment en louant ses espaces à des sociétés privées pour des manifestations culturelles ou commerciales. Ceci a commencé avec l'exploitation de la grande nef et l'EPIC souhaite s'agrandir en récupérant une des plus grandes salles du Palais de la découverte, le salon d'honneur. En échange, il recevra des espaces actuellement aménagés en bureau dans lesquels il est impossible d'accueillir du public car le volume des nouveaux locaux est quatre fois plus petit.

Pour l'instant, aucun budget n'est prévu pour cette réinstallation.

Le Palais de la découverte doit être rénové depuis plusieurs décennies. L'Etat, bien qu'ayant souhaité à plusieurs reprises cette rénovation, n'a jamais donné les moyens pour qu'elle aboutisse.

Le conseil de modernisation des politiques publiques qui s'est tenu le 12 décembre dernier, a annoncé la fusion du Palais de la découverte et de la Cité des Sciences et de l'Industrie avec un calendrier précipité et en suivant une méthode opaque. Ces deux établissements ont des statuts différents leurs permettant de répondre chacun à

des missions spécifiques : pour le Palais, présentation des fondamentaux de la science, de la recherche actuelle et développement de la médiation humaine et pour la Cité, présentation de la science dans son actualité et ses avancées.

Placés sous une tutelle commune, ces deux établissements risquent de perdre chacun leur propre identité.

Rappelons qu'ils sont déjà regroupés sur la même ligne budgétaire, (programme 186 de la LOLF) depuis 2006.

Le personnel du Palais de la Découverte s'inquiète et à juste titre, de ce nouveau rapprochement. Avec une administration commune, le Palais de la Découverte devra sans doute changé de statut et devenir également un EPIC. Comment pourra t-il remplir ses missions de service public avec des objectif commerciaux quand ses financeurs seront des partenaires privés ?

Soutenu dans sa démarche par nombre de grands scientifiques et prix Nobel qui ont trouvé, au Palais, pour certains, l'origine de leur vocation, par 26 700 signataires d'une pétition lancée en alerte dès 2004, le personnel du palais de la découverte souhaite attirer l' attention des pouvoirs publics sur la nécessité vitale d'un budget de rénovation globale du bâtiment, du maintien de l' autonomie du Palais de la découverte, de sa spécificité de médiation humaine, de ses locaux permettant d'assurer pleinement sa mission de vulgarisation scientifique.

Il y a urgence : le projet de fusion des deux établissements doit être finalisé le 15 mai et ce, dans une totale opacité.

C'est pourquoi sur proposition d'Emmanuelle BECKER et des élus du groupe communiste, le Conseil de Paris émet le vœu que Monsieur le Maire de Paris intervienne de manière urgente auprès du gouvernement pour obtenir des éclaircissements sur le devenir du Palais de la Découverte, des garanties sur la sauvegarde de ses missions de service public et d'éducation populaire ainsi qu'un budget pour la rénovation globale du bâtiment.